

DEMANDE DE SUBVENTION

GUIDE DES AIDES AUX ASSOCIATIONS

SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS

La commune d'Ercé-près-Liffré souhaite apporter son soutien à la vie associative et offre aux associations la possibilité d'obtenir des subventions. Une subvention est une aide accordée à une association par un organisme public dans un but d'intérêt général.

La subvention peut être accordée sous forme directe et /ou sous forme indirecte.

Une subvention ... c'est donc

Une aide directe

C'est à dire une aide financière sous forme de :

- subventions de fonctionnement
- des subventions exceptionnelles
- des subventions de démarrage
- des participations à l'acquisition de matériel de valeur importante nécessaire à la pratique de l'activité
- des aides à la formation des bénévoles.

Et/ou une aide indirecte, c'est-à-dire en nature

- soit par prêt de matériel communal
- soit par mise à disposition de salles à l'année ou ponctuellement avec les frais de fonctionnement que cela engendre (électricité, chauffage, eau, assurances, nettoyage)
- soit par mise à disposition d'un local de stockage
- soit par la mise à disposition des agents techniques
- soit par une aide à la communication des événements ou actions associatives via les réseaux de communication de la commune

Vos interlocuteurs à la Vie associative

Monique GUILARD – Adjointe
Gaëlle BRIENS – Conseillère municipale
Marion GRIGNON – Conseillère municipale
Olivier LE NORMAND – Conseiller municipal



www.ercepresliffre.fr

mairie@ercepresliffre.fr
Place de la Mairie
35340 Ercé-près-Liffré
02 99 68 38 15

Ouvert du lundi au vendredi
de 14h30 à 17h00
et de 9h à 11h30 le samedi matin

Pour être éligible à une subvention directe ou indirecte, l'association doit :

- rayonner sur la commune ou son territoire proche
- communiquer sur son but et ses activités près des Ercéens
- proposer au moins une action annuelle sur la commune à l'attention des habitants
- participer à des actions communales dédiées aux associations (réunions des associations, forum de la rentrée,...).

En revanche, elle n'a pas obligation d'avoir son siège social sur la commune si elle remplit tous les critères.

En ce qui concerne les demandes de **subventions financières annuelles**, la municipalité les étudiera au cas par cas.

Elle sera attentive aux besoins et aux projets des associations, ainsi la somme demandée devra être justifiée.

Une attention particulière sera portée sur la situation financière de l'association : il est retenu le principe de ne pas accorder de subventions financières lorsque les associations auront une épargne supérieure à 2 années de fonctionnement (sauf projet exceptionnel).

Cependant, des subventions financières sont également possibles en cours d'année :

- Une subvention exceptionnelle en lien avec un projet précis
- Une subvention pour la création d'une association en regard de ses besoins afin de soutenir son démarrage.

Vous souhaitez :



Une aide indirecte

**Remplir
la partie 1
du dossier
(pages 4 à 7)**

Une aide directe et indirecte

**Remplir
la partie 1 et 2
du dossier
(page 4 à 8)**

Pièces à joindre à votre dossier :

Pour toute demande de subvention indirecte ou directe :

- Dossier de subvention ci-dessous (pour les associations rassemblant plusieurs sections, saisir un dossier par section)
- Attestation d'assurance

Uniquement si vous demandez une subvention financière :

- Bilan financier de l'année écoulée * (joindre celui établi lors de votre AG ou celui fourni en pièces jointes)
- Bilan financier prévisionnel *
- RIB
- État de situation des comptes (courant et épargne) avec justificatif bancaire

* Pour les associations rassemblant plusieurs sections, les bilans fournis devront être détaillés par section.

Votre demande ne sera prise en compte que si tous les documents sont fournis.

(Tout dossier incomplet sera retourné à la personne ayant fait la demande à défaut au représentant de l'association).

L'ensemble du dossier peut être adressé par mail : mairie@ercepresliffre.fr ou déposé en mairie.

Partie 1**DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE INDIRECTE**

(prêt de salles, mise à disposition de matériel, du personnel technique...)

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION (si plusieurs sections, remplir un dossier par section)

Nom de l'association

Nom et prénom du représentant

Nom de la section (si section)

Nom et prénom du représentant

N° RNA ou n° récépissé en préfecture

N° de SIRET (si emploi de salariés => 14 chiffres)

Adresse du siège social

Code postal

Commune

N° tel fixe

N° tel mobile

email

Personne à contacter en cas de questions sur ce dossier

Nom et prénom

Fonction dans l'association/section

N° tel fixe

N° tel mobile

email

2. COMPOSITION DE L'ASSOCIATION :

Nombre d'adhérents :

Répartition des adhérents par âge et commune

Adhérents Ercéens		Adhérents hors commune	
- de 18 ans	+ de 18 ans	- de 18 ans	+ de 18 ans

3. QUEL EST L'OBJET DE VOTRE ASSOCIATION, SON BUT, SES OBJECTIFS ?**4. BILAN MORAL DE L'ASSOCIATION / SECTION FAIT LORS DE VOTRE DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE (vous pouvez compléter ce point ou bien joindre le compte rendu d'assemblée générale)****5. ACTIONS MENEES LORS DE VOTRE PRECEDENT EXERCICE (année civile ou saison précédente)**

Votre association a-t-elle dispensé des cours ou des séances régulières ouverts aux Ercéens ?

Pour les adultes OUI NON Pour les enfants OUI NON

5. suite

Votre association a-t-elle organisé des évènements ou manifestations sur la commune ?

OUI NON Si oui lesquelles ?

Avez-vous communiqué auprès des Ercéens concernant vos actions, vos activités ?

OUI NON Si oui, précisez les moyens de communication utilisés.

L'année dernière, avez-vous participé aux actions municipales envers les associations ?

Forum OUI NON Réunion des associations OUI NON

Date de votre dernière assemblée générale

Lieu où s'est tenue votre dernière assemblée générale :

6. PROJETS OU ACTIONS POUR CETTE ANNEE

7. DESCRIPTION DE VOS BESOINS EN SUBVENTIONS INDIRECTES POUR L'ANNÉE À VENIR

a) les bâtiments et espaces publics à disposition

Précisez si vous en souhaitez une utilisation ponctuelle, hebdomadaire ou autre

Nom de l'équipement	Capacité	<i>mettre une croix dans la bonne colonne</i>			
		ponctuelle	hebdomadaire	mensuelle	autre (précisez)
Maison Intercommunale	60 personnes				
Maison intercommunale bureau 1	8 personnes				
Maison intercommunale bureau 2	10 personnes				
Espace Nelson Mandela Grande Salle des sports					
Espace Nelson Mandela Petite Salle des sports					
Salle des Fêtes	199 personnes				
Relais des Cultures Grande Salle	140 personnes				
Relais des Cultures Cuisine	18 personnes				
Relais des Cultures Atelier	12 personnes				
Relais des Cultures Halle ouvert	200 personnes				
Salle de la Vallée	pour les ateliers manuels				
Salle étage Mairie	14 personnes				

b) Mise à disposition de matériel communal

OUI NON

Si oui, précisez les évènements concernés :

Liste du matériel empruntable :

- tables en bois
- tréteaux en bois
- bancs
- 4 barnums 3mX3m (poids de l'estage et murs fournis)
- Scène en bois
- barrières
- écran et vidéoprojecteur
- un piano 2 feux à gaz (gaz non fourni)

7. suite...

c) Mise à disposition du personnel technique

OUI NON

Si oui veuillez précisez la fréquence : de manière ponctuelle de manière régulière

d) Mise à disposition d'un espace de stockage

OUI NON

Si oui de préciser :

- Renouvellement d'un local ou d'une armoire déjà mis à disposition cette année écoulée.
Pouvez-vous indiquer où se situe cet espace de stockage :

- Demande d'un espace de stockage :

8. REMARQUES / INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Je soussigné(e), (Nom, Prénom) :

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée, en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants.
- Certifie exactes et sincères les informations de la présente demande.

Fait à :

le :

Signature :

Partie 2

DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE DIRECTE

1. INFORMATIONS SUR L'ENCADREMENT DE L'ANNEE PASSEE :

Avez-vous rémunéré du personnel encadrant sur l'année passée ?

OUI NON

Si oui, combien avez-vous de personnes salariées dans votre association ?

NB : Le montant des salaires ou prestations doit apparaître sur les bilans financiers

2. INFORMATION BANCAIRES

Actifs détenus par l'association à la clôture de l'exercice écoulée

Compte courant €

Placements (Livre, etc) €

NB : Le montant des salaires ou prestations doit apparaître sur les bilans financiers

3. POURQUOI SOUHAITEZ-VOUS UNE SUBVENTION FINANCIÈRE ?

Motivations / à quoi servirait cette subvention :

Montant de subvention souhaité : €

Je soussigné(e), (Nom, Prénom) :

- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association dont le RIB est obligatoirement joint.
- Certifie exactes et sincères les informations de la présente demande.

Fait à : le :

Signature :